

Association des Anciens de TAT



Chambéry le 07/01/2019

Bonne et heureuse année à toutes et à tous,

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2019. Notre association regroupe une majorité d'anciens, c'est donc la santé qui sera le premier d'entre eux.

Sans vouloir effectuer un classement dans les qualificatifs, bien sûr après la famille, je mettrai le plaisir de se retrouver pour partager un bon moment. C'est ce que j'ai ressenti après les nombreux échanges téléphoniques de ceux qui, pour des raisons de santé, n'ont pas pu se rendre à L'AG.

Cette année nous a enlevé des Amis avec qui nous avons fait une partie de notre route, nous avons pensé à eux lors de notre AG.

RODEZ a été pour le moins une réussite, d'abord par le nombre de participants, mais surtout par une représentation totale de toutes les composantes de la compagnie. C'est ce que nous voulions, retrouver les mécanos, les agents d'escalas, les personnels du siège, les hôtesses et les pilotes.

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce rassemblement, votre participation est un encouragement pour continuer l'organisation de cette petite fête. Nous avons fêté le 25^{ème} anniversaire de nos statuts depuis leur création.

Nous avons fait deux assemblées en une : une ordinaire et l'autre extraordinaire, la deuxième pour relooker nos statuts.

Nous avons pensé aux années 2010 qu'il était nécessaire de définir statutairement « les délégués régionaux » ; le temps nous a montré que cette rubrique n'apportait rien à l'association, donc elle va être retirée.

Philippe DELOYE et Michel DUBOIS ont présenté à l'AG extraordinaire la réforme des statuts qui a été approuvée et votée. Je viens de déposer la révision en préfecture.

Vous avez reçu il y a quelques jours un livre retraçant « les 50 ans de passion aéronautique TAT », certains se sont inquiétés de ne pas le recevoir, pourquoi : l'association ne dispose pas des adresses de tous les personnels de la compagnie, mais seulement des membres de l'association à jour de leur cotisation.

Dans le courant de l'été, le secrétariat de M. Michel MARCHAIS m'a contacté pour me demander si j'autorisais le rédacteur et l'éditeur du livre d'utiliser des documents que nous publions sur le site de l'association, nous avons donné notre accord.

Après la réalisation du document, j'ai été de nouveau contacté pour fournir l'adresse des adhérents, nous l'avons fait en utilisant notre fichier des membres à jour de cotisations depuis 2016.

L'AG 2019 se tiendra comme il l'a été décidé dans la vallée du Rhône entre le sud de Lyon et Avignon.

Des pistes sont à l'étude, je pense vous donner des informations dans les mois qui viennent.

La date n'a pas été choisie mais seulement la période, elle se situera entre la fin septembre et la première quinzaine d'octobre.

Je tenais à vous remercier pour le respect de vos engagements, il m'a été très agréable de ne pas à avoir à modifier les réservations d'hôtels comme les années précédentes.

Il me faut vous rappeler la phrase du C/R de l'AG émanant de notre grand Trésorier, la cotisation de 15 € pour 2019 devra être payée dans le premier trimestre de l'année et non à l'occasion de la prochaine A.G. !!

Encore tous mes vœux,

Bien amicalement,

Philippe Remondeau